



**COMPTE-RENDU BALADE ET ATELIER
« VIVONS L'ESPACE PUBLIC »**

27 mai 2025

De quoi parle-t-on ?

À la suite du premier temps participatif, l'exposition « Pointe-Nord : que se passe-t-il ? » ayant eu lieu le 15 mai 2025, la démarche participative se poursuit autour du projet de Pointe-Nord.

La rencontre intitulée « Vivons l'espace public » s'est tenue le mardi 27 mai 2025, de 18h30 à 21h.

L'objectif principal de cette rencontre était de **recueillir les perceptions, expériences, besoins, attentes et souhaits des personnes concernant les espaces extérieurs et la mobilité dans le futur quartier.**

Dans le cadre de cette démarche participative, les objets ouverts à la discussion avec la population à propos de ces thématiques sont :

Espaces extérieurs

- Les ambiances générales
- Les fonctions et usages des espaces extérieurs
- La matérialité des aménagements
- La présence de l'eau (hors remise à ciel ouvert de l'Aire)

Mobilité active

- Les parcours au sein du quartier
- Le partage de l'espace entre piétons et cyclistes
- Les besoins en équipements pour les piétons et les cyclistes
- Pour les organismes implantés dans le secteur : les besoins en logistique

Une quinzaine de personnes étaient présentes. Parmi elles figuraient :

- des représentantes et des représentants de la Parfumerie, de Ressources urbaines
- des habitantes et habitants de quartiers voisins
- des utilisatrices et des utilisateurs de quartier, notamment des personnes travaillant à l'administration cantonale ou à la police

- des représentantes et des représentants de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève ainsi que des membres de l'équipe mandataire du projet

Comment ça s'est déroulé ?

Ouverte à toutes et à tous, cette rencontre s'est déroulée en deux temps :

- Balade commentée dans le quartier
- Travail d'atelier en salle portant sur les aménagements extérieurs et la mobilité au sein du futur quartier

Balade à Pointe-Nord

Une brève présentation en début de rencontre a permis de rappeler les grandes lignes du projet ainsi que les étapes et objectifs de la démarche participative. De plus, une synthèse des apports citoyens amenés lors de l'exposition du 15 mai a été exposée.

La balade dans le quartier était constituée d'un itinéraire et de 4 points d'arrêt pré-définis.

Point de départ : devant la Gravière

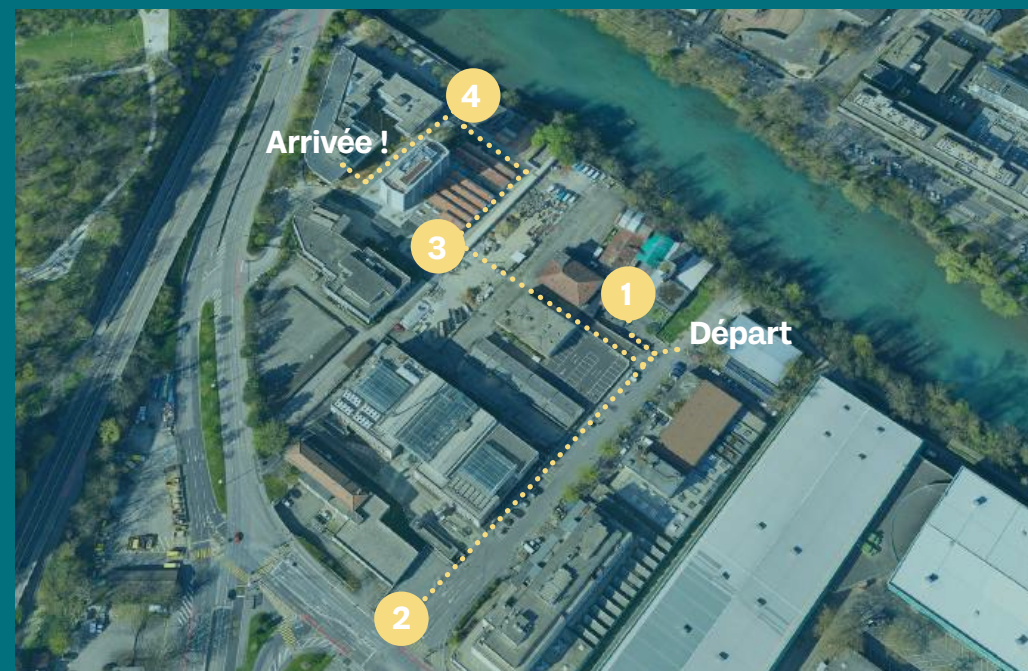
- 1 Cour de la Parfumerie
- 2 Rue François-Dussaud
- 3 Sheds aux abords des bâtiments administratifs
- 4 Berges de l'Arve

Point d'arrivée : Office cantonal des bâtiments (OCBA).

La balade avait pour but de s'immerger dans le quartier, pour :

- Récolter les points remarquables, points noirs, enjeux actuels du site tels que perçus par les participantes et participants en termes de mobilité et d'espaces extérieurs (qu'est-ce qui fonctionne/ ne fonctionne pas? Quels sont les atouts observés à maintenir et valoriser? Quels sont les éléments à améliorer?)
- Récolter les réactions, enjeux et points d'attention de la part de la population à propos du développement futur du quartier

Les propos des participantes et participants ont été retranscrits sur le vif par les animatrices. Toutes et tous disposaient d'un plan de la balade pour y déposer des remarques par écrit.



● Tronçon n°1

Point de départ - Cour de la Parfumerie

Dans le cadre du futur projet, le secteur de la Parfumerie soulève plusieurs enjeux de **cohabitation entre les différents usages**. Deux représentants de la Parfumerie ont pu les exposer.

Les nuisances sonores

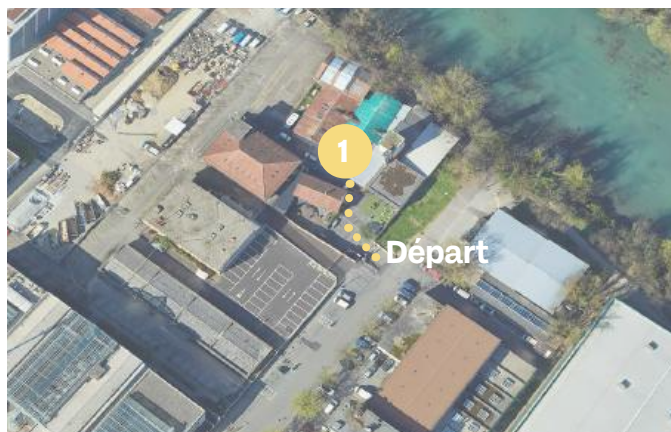
La question du bruit constitue un défi important pour le bon fonctionnement du théâtre, dont les représentations se tiennent chaque année de manière régulière entre les mois de mai et septembre. À ce jour, les usages de la terrasse de la cour ne génèrent pas de conflits notables : lorsque des personnes s'y installent pour boire un verre sans assister à un spectacle, une simple demande de modération du volume suffit généralement à garantir une cohabitation harmonieuse.

En revanche, certains événements externes, ponctuellement organisés à proximité, ont par le passé perturbé le déroulement des spectacles, nourrissant ainsi une vigilance accrue vis-à-vis des nuisances sonores. Dans le cadre de la transformation à venir, la présence d'un parc et d'une place de jeux pourrait amplifier cette problématique.

À ce titre, les **travaux de rénovation du théâtre** qui sont à l'étude visent à intégrer des solutions d'isolation acoustique, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, afin de préserver la qualité d'écoute des représentations. Selon un participant, la conception du projet de Pointe-Nord devrait intégrer des mesures architecturales spécifiques afin de limiter l'impact sonore du théâtre sur son environnement – et inversement.

L'ouverture au public

L'évolution de l'image directrice, qui ne fait plus passer la Voie verte au centre de la Parfumerie, a été saluée par ses représentants. L'**aménagement d'un cheminement** ouvert à toutes et tous à travers la cour est proposée à la place. Ce site légèrement encaissé par rapport au chemin de la Gravière et constitué de **recoins et de sinuosités** présente un **caractère intimiste** contribuant au charme du lieu. Le maintien de ce caractère dans le cadre du futur projet est souhaitable, un dégagement, une ouverture et une visibilité trop importante du lieu pouvant compromettre ce qui fait sa richesse, son **mystère**.



L'accessibilité libre ne permet pas de réguler les flux de personnes ni les nuisances sonores susceptibles d'impacter les futures habitantes et habitants du quartier. Toutefois, l'exemple du Théâtre du Loup montre que **l'ouverture et le partage des espaces extérieurs ne sont pas forcément problématiques**. En l'état, la cour est déjà accessible par un portail depuis le chemin bordant l'Arve durant les soirées d'été, et la terrasse - désignée comme étant la plus belle de Genève selon ses représentants - est utilisée par différents publics (dont les employées et employés de l'administration). En outre, si la cohabitation soulève plusieurs enjeux, les usages existants démontrent qu'une **symbiose** entre les différentes vocations du périmètre de projet est possible.

Dans le cadre du futur projet, il est souhaité que des **fermetures ponctuelles et partielles** soient néanmoins prévues lors des soirées programmées, entre autres pour la protection des équipements. Il ne s'agit pas de restreindre complètement l'accès, mais de garantir un **équilibre entre ouverture, protection et qualité d'usage**. Si ce n'est pas le cas, ces soirées qui contribuent au financement de la Parfumerie sont menacées.

Points forts à soutenir

- Arborisation, végétation environnante et présence de l'Arve. Ces composantes amènent de **l'ombre et de la fraîcheur** au site, appréciée durant la saison estivale
- **Caractère intimiste** offert par les sinuosités, les recoins, les composantes paysagères entourant le site, ainsi que la légère différence de niveau par rapport au chemin de la Gravière qui marque une démarcation claire par rapport au reste du périmètre
- Potentiel offert par la **tour de la Parfumerie**, constituant un repère du lieu. Elle sert de lieu de stockage à l'heure actuelle. Des réflexions sont en cours au sein du comité de la Parfumerie relatives à une évolution éventuelle de sa vocation pour répondre aux besoins du théâtre.

Points d'attention à prendre en compte

- **Fermetures ponctuelles et partielles** lors des soirées programmées, notamment pour la protection des équipements
- **Génération de nuisances sonores** des environs immédiats de la Parfumerie

Proposition

- **Étudier la fermeture d'une partie de la cour** (la terrasse et ses pourtours) sans bloquer le passage depuis le chemin de la Gravière.



● Tronçon n°2

Cour de la Parfumerie - rue François-Dussaud

Le **chemin de la Gravière** se situe à l'extérieur du périmètre du PLQ de Pointe-Nord. Si des interventions ne seront faites dans ce cadre, mais dans un éventuel **projet connexe à venir**, il n'en demeure pas moins que cette démarche participative a offert l'occasion d'amasser l'avis des usagères et usagers du chemin qui constitue et constituera **l'entrée principale du quartier**.

Le chemin de la Gravière

Aujourd'hui, la circulation automobile sur le chemin de la Gravière génère des **conflits d'usage**. Les véhicules s'y engagent avant d'effectuer un demi-tour en bout de rue, dans un cul-de-sac, ce qui engendre des **situations perçues comme dangereuses pour les piétons et les cyclistes**.



La **suppression des places de stationnement** le long de cette voie permettrait d'améliorer la qualité de l'espace public et de sécuriser les mobilités actives. Elle ouvrirait également la voie à un aménagement plus agréable, apte à favoriser une **meilleure répartition modale**. Ces places remplissent toutefois une fonction spécifique : elles sont destinées aux usagères et usagers du poste de police (personnes plaignantes, victimes, visiteurs des services de contraventions). Il ne s'agit donc pas de places réservées au personnel. Leur **relocalisation en sous-sol, sous les futures tours** prévues dans le secteur, a été envisagée comme solution permettant de libérer l'espace en surface sans supprimer cette offre de stationnement.

La présence de l'Hôtel de Police impose par ailleurs certaines contraintes d'aménagement, notamment liées à la circulation des véhicules d'urgence.

Le chemin de la Gravière souffre aussi d'un **enclavement**, relevé tant à l'échelle de ses abords immédiats (notamment autour du plateau de Pointe-Nord) qu'entre les différentes entités du quartier. Si les fortifications autour du poste de police participent à ce repli, la **configuration de la voirie** y contribue également. Une **requalification est attendue pour mieux connecter les espaces, adoucir les transitions et « dilater » l'espace public** afin de renforcer la **cohérence d'ensemble**.



« Je passe devant ce point (intersection entre la rue François-Dussaud et le chemin de la Gravière) à vélo plein de fois, mais je ne sais même pas qu'on pouvait passer par le quartier, je fais tout le tour par la route des Jeunes »

L'entrée du quartier

Le chemin de la Gravière constitue aujourd'hui un des accès majeurs au quartier, mais il reste **peu lisible, peu engageant pour les mobilités actives** depuis la rue François-Dussaud. L'articulation entre ces deux axes est aujourd'hui jugée **dure, sèche, et peu accueillante**.

Un travail de **requalification en profondeur** est nécessaire pour transformer cette entrée en un seuil identifiable, fonctionnel et convivial. Il est suggéré d'y introduire un **«point d'appel» par le biais d'un marquage au sol clair et attractif, complété par une signalétique visible et cohérente à l'échelle du quartier**. Cette intervention permettrait d'annoncer l'entrée dans le quartier et d'accompagner les usagères et usagers dans leur orientation.

Le chemin de la Gravière restera une porte d'entrée principale du quartier. À ce titre, il doit bénéficier d'un **traitement spécifique, en lien étroit avec le projet de transformation de la rue François-Dussaud en boulevard urbain**. Ce projet vise à faire de cet axe un espace public structurant, multimodal et accueillant, en particulier pour les piétons et les cyclistes. L'articulation entre la requalification du quartier et celle de l'axe François-Dussaud devra être pensée de manière fine et coordonnée.

Points d'attention à prendre en compte

- **Articulation** entre le projet de boulevard urbain sur la rue François-Dussaud et le chemin de la Gravière
- **Visibilité** du chemin de la Gravière comme porte d'entrée du quartier
- **Réduction de l'emprise automobile et meilleure répartition modale** sur le chemin de la Gravière
- Gestion de la circulation automobile (manoeuvres de demi-tour) au bout du chemin de la Gravière
- **Unification des routes et cheminements inter et intraquartier** pour contribuer à son désenclavement

Propositions

- **Mise en souterrain des places de stationnement** en surface sur le chemin de la Gravière
- **Requalification** du chemin de la Gravière
- **Marquage et signalétique plus visibles** sur l'entier du quartier, en particulier sur les **points d'entrée**, tels qu'à l'angle de François-Dussaud et chemin de la Gravière

« On dit qu'on va en faire un boulevard urbain, mais c'est un projet qui n'est pas près de voir le jour. Le quartier se développera plus rapidement »



● Tronçon n°3 Rue François-Dussaud - Sheds

Perméabilité du site

Le cheminement dédié aux piétons et cyclistes reliant le chemin de la Gravière et le troisième arrêt se faufile entre les bâtiments de deux espaces enclavés - la police et le pôle culturel - pour relier les sheds au pied des bâtiments administratifs.

Aménagement récent, il constitue un **tronçon central** du réseau piéton et cycliste du site, permettant de pénétrer au cœur du quartier. En revanche, ce passage dispose d'un **potentiel d'amélioration important**. Un participant dit avoir eu l'impression de traverser une succession d'« arrières cours » privées un peu froides. Les usagères et usagers longent, en effet, des bâtiments qui leur tournent le dos, ainsi que des espaces de stationnement automobile. Un constat qui confirme le nécessaire **soin à apporter**

« *Ce n'est pas assez visible, invitant. Je faisais tout le tour par Dussault en vélo alors qu'il y avait une ouverture !* »

aux frontages en termes de qualité paysagère, tout comme à la **lisibilité des cheminements** pour améliorer l'attractivité du quartier et son caractère invitant. Les aménagements du futur quartier vont dans ce sens, en prévoyant à cet endroit le maintien du cheminement, ouvert et en contact direct avec le parc des berges de l'Arve, et notamment l'esplanade des théâtres.

Entrée par la route des Jeunes

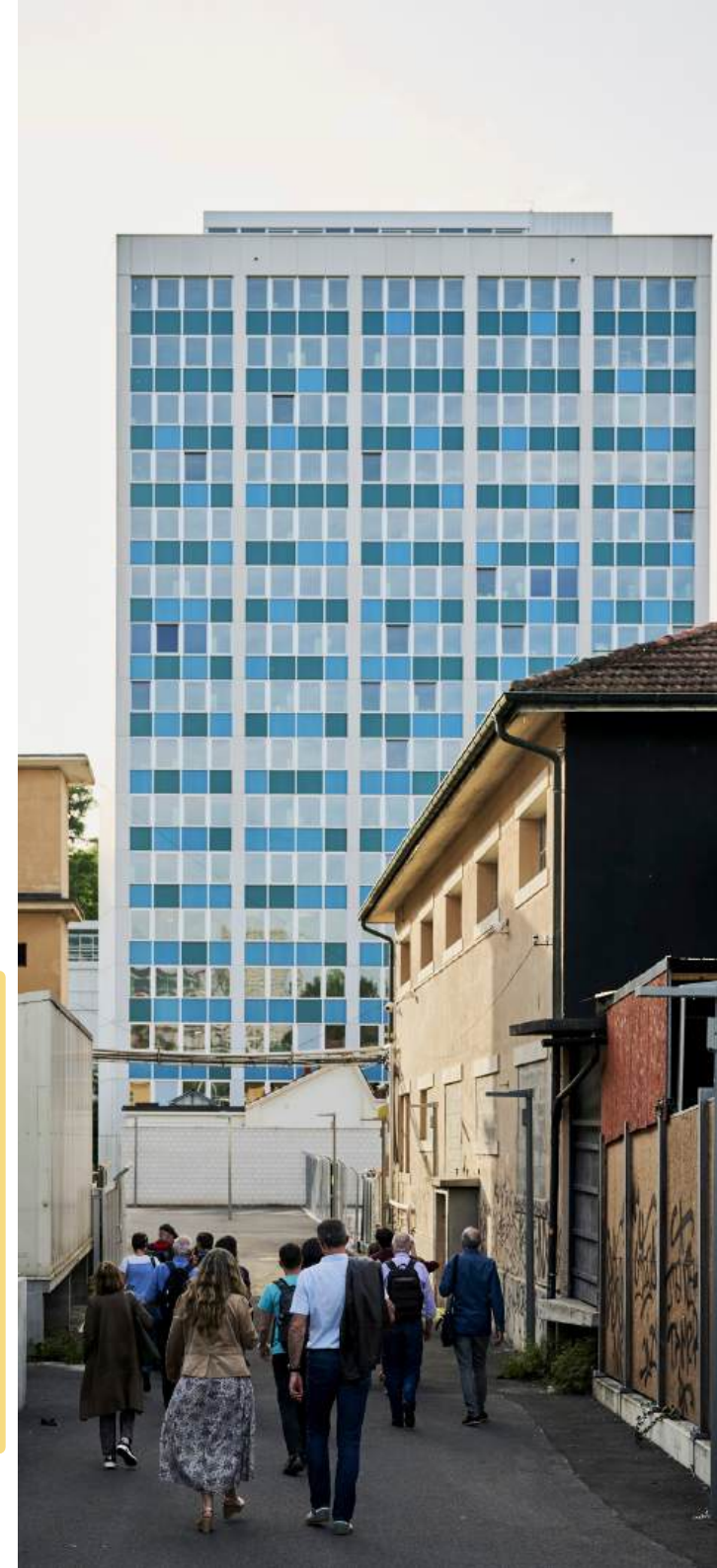
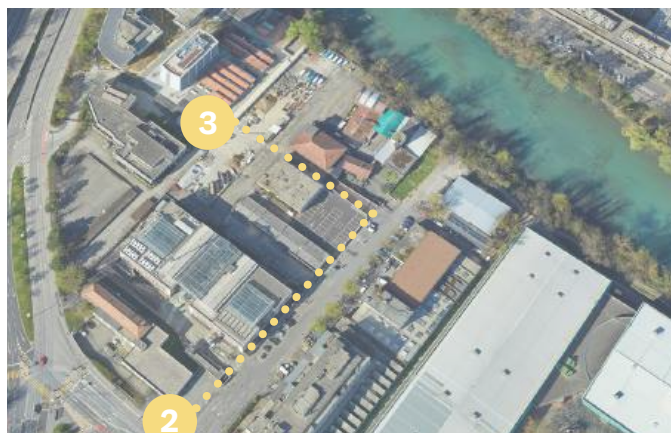
Toujours en lien avec la perméabilité du quartier, les participantes et participants ont partagé le souhait d'**accroître la visibilité d'un autre point d'entrée existant du quartier, celui situé sur la route des Jeunes 3**, à la hauteur du lieu d'hébergement de l'Hospice général. L'accès en véhicule y est pour l'heure réservé aux ayants droit.

Point d'attention à prendre en compte

- Perméabilité du périmètre
- **Soin paysager** à apporter aux abords du cheminement reliant le chemin de la Gravière au cœur du quartier
- **Visibilité** de la route des Jeunes 3 comme point d'entrée du quartier, notamment pour les cyclistes

Proposition

- Récueillir l'avis et les idées des personnes hébergées actuellement au centre de l'Hospice général



« C'est le projet de forêt urbaine ici ? Parce que c'est très sauvage c'est sympa, j'aime beaucoup cette idée de mettre des poches de forêt urbaine dans le quartier »

● Tronçon n°4

Sheds - berges de l'Arve - Point d'arrivée

Qualité du cheminement

Entre les arrêts 3 et 4, les participantes et participants ont foulé des cheminements « serpentant » entre les sheds abritant actuellement du stationnement pour vélos et véhicules de fonction des personnes travaillant pour l'administration cantonale. La qualité des cheminements a à nouveau suscité des réactions, convergeant avec les points relevés plus tôt lors de la balade. Ces espaces étroits n'offrent aucun usage, si ce n'est le **transit**, qui s'effectue dans des **conditions qualifiées de désagréables** en raison des sols asphaltés et de l'inactivité des rez-de-chaussée. Dans le cadre du futur projet, la réalisation du parc des berges de l'Arve et la diffusion de la végétation dans le quartier contribuera à amoindrir la dureté des cheminements.



Enfin, une **signalétique claire et visible** manque à nouveau à l'appel, notamment au troisième point d'entrée du quartier côté Arve. Cela n'encourage pas la population à « se sentir légitime » à traverser le coeur du quartier.

Lien avec l'Arve

Un participant a mentionné que le rapport à l'Arve servait pour lui de **repère visuel et de connexion à la ville**. Selon lui, il faudrait **multiplier les points de perspective sur l'Arve**, où qu'on soit à Pointe-Nord, ce qui aiderait à s'orienter.

Point fort à soutenir

- **Dégagement et verdissement** des berges de l'Arve

Point d'attention à prendre en compte

- **Visibilité et invitabilité** des cheminements jouxtant les bâtiments administratifs

Proposition

- **Signalétique intuitive** depuis le bord de l'Arve, constitué de marquage au sol, pouvant s'inscrire dans le cadre d'un projet artistique, par exemple

« Il y a besoin de plus d'indications pour les cheminements, notamment le petit chemin qu'on vient de passer, on s'y perd sans indication »



Atelier imagé

De retour en salle à la cafétéria de l'Office cantonal des bâtiment (OCBA), un deuxième temps de travail en atelier a permis de réfléchir collectivement aux futurs espaces extérieurs du quartier de Pointe-Nord.

Dans un premier temps, les éléments apportés lors de la balade ont été rappelés, synthétisés sur des post-it et replacés sur un fond de plan du futur quartier.

Les participantes et participants ont été invités ensuite à partager leurs besoins et souhaits pour le futur projet en matière d'espaces extérieurs et de mobilité active dans le cadre des marges de discussion de la démarche participative.

Les personnes ont pu s'appuyer sur des images de référence pour leur servir d'inspiration en termes de formes d'aménagement.



Ce que l'on retient

« L'affectation des sheds est très importante pour caractériser les espaces extérieurs. Ce serait bien d'avoir une ouverture sur l'Arve et la possibilité de lier l'espace de la rivière avec l'espace de la culture »

« Le rapport à l'Arve sert de repère visuel et de connexion à la ville. Il faudrait multiplier les points de perspective sur l'Arve, où qu'on soit à Pointe-Nord, ce qui aiderait à se repérer aussi »

« Les cheminements piétons et cyclistes pourraient faire partie d'un projet visuel, artistique, par des marques au sol etc. sans forcément impliquer des aménagements durs »

« Ce serait intéressant d'encourager l'entrée dans le quartier depuis la route des Jeunes, notamment à vélo »

« Je trouverais super qu'une lisière forestière vienne chatouiller les tours »

« Les sheds pourraient constituer une espèce de succession de folies dans un parc épais. Avec une liberté d'usage. Il faudrait que les aménagements soient organiques, mettre du mobilier mobile... »

« Ce qui fait le charme de la Parfumerie aussi, c'est sa sinuosité et le mystère auquel elle contribue »

« la différence de niveau dans la cour de la Parfumerie permet ces ombrages et une démarcation de l'espace qui pourrait être intéressante sans barrière »

« Les cheminements pourraient être définis petits à petits, en laissant des espaces libres de tout aménagement et voir ce qui en émerge »

« Il faut profiter des tours pour rediriger ces places en sous-sol et libérer de la place en surface »

« Pour moi, il faut de la couleur, une signalétique intuitive pour m'indiquer que je peux passer par là »

« Il s'agirait de requalifier toutes les routes et toutes les entrées du quartier »

Légende

- Parc des berges de l'Arve (3 sous-entités)
- La forêt
- L'esplanade des théâtres
- Les berges
- Venelles
- Route des Jeunes et rue François Dussaud
- Cheminements doux principaux



0 15 30m

Mur d'inspiration

Parc des berges de l'Arve



Rtes Jeunes et Dussaud



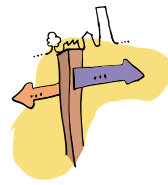
Venelles



Cheminevements



Résumé du travail en atelier



Lisibilité et unification des cheminements

Si le maintien de certaines **sinuosités peut contribuer à la surprise et à la découverte**, il reste nécessaire de pallier la fragmentation actuelle par une stratégie d'**unification des parcours**. Une mesure suggérée par une participante serait la mise en place d'une signalétique, un traitement des revêtements ou encore un marquage au sol lisible, indiquant clairement la possibilité de s'introduire et de circuler librement à travers le site.

Sur le chemin de la Gravière, il est proposé de **maintenir une trame linéaire** depuis la rue François-Dussaud jusqu'à l'interface entre l'Hôtel de Police et le pôle culturel, tout en y apportant un soin en termes d'aménagement paysager. Ce tronçon, appelé à accueillir la circulation des véhicules de police et l'accès au futur parking, sera probablement marqué par un passage automobile régulier. Plus en aval, la **répartition modale pourrait se flouter et demeurer plus organique** jusqu'à l'Arve au profit des piétons et cyclistes. C'est précisément à cet endroit que la cohabitation entre modes est difficile actuellement. Une limitation de l'accès aux véhicules automobiles (logistique, véhicule d'urgence) pourrait ainsi **sécuriser les déplacements actifs** en leur laissant de l'espace. À cet endroit, les aménagements pourraient rester volontairement **peu formalisés** dans un premier temps, afin de **laisser émerger les usages et lignes de désir**. Ces dynamiques d'appropriation constitueraient un socle pour guider les aménagements futurs.

Les différentes logiques d'organisation spatiale (ou « systèmes ») - linéaire d'un côté, plus organique de l'autre - ne devraient pas être mises en confrontation brutale selon les personnes présentes, mais **articulées à travers des transitions douces**.

« *J'aime la couleur, la signalétique, l'attraction par l'activation* »

Aménagements des points d'entrée

Les participantes et participants soulignent la nécessité de porter une attention particulière aux **accroches et points d'entrée du quartier, jugés actuellement peu valorisés et peu invitants**. Trois accès ont été discutés :

- le chemin de la Gravière, tant depuis la future passerelle sur l'Arve que depuis la rue François-Dussaud ;
- le pont Saint-Georges au bord de l'Arve et son passage souterrain ;
- l'entrée depuis la route des Jeunes 3, aujourd'hui réservée aux ayants droit.

Ces entrées doivent être repensées pour renforcer la **lisibilité du quartier et favoriser une ouverture plus franche à Pointe-Nord**. L'identification claire des accès principaux, en tenant compte des différents modes de transport, est apparue comme un enjeu partagé. À ce titre, la mise en place d'une **signalétique visible, l'usage de marquages au sol colorés ou encore l'intégration d'interventions artistiques** pour activer et valoriser les portes d'entrée sont revenus dans les discussions comme des pistes d'action possibles. L'une des propositions formulées invite à **traiter la porte d'entrée du chemin de la Gravière de manière thématique**, en mobilisant une matérialité ou un vocabulaire rappelant l'activité du site. Cette approche permettrait de valoriser son identité et l'histoire du quartier.

La **transformation en profondeur de la rue François-Dussaud** est souhaitée. Elle représente une opportunité de requalifier l'entrée du chemin de la Gravière et de renforcer les conditions de confort et de sécurité des déplacements piétons et cyclables, aujourd'hui peu valorisées face à l'emprise routière.

Enfin, un participant a émis des craintes quant au respect des vitesses des cyclistes au bord de l'Arve, le long de la future Voie verte.

« *On dit que la Voie verte amenera des vélos qui n'iront pas trop vite, mais finalement c'est l'accès le plus pratique à emprunter de ce côté de l'Arve en venant du bois de la Bâtie par exemple. J'y crois pas trop* »

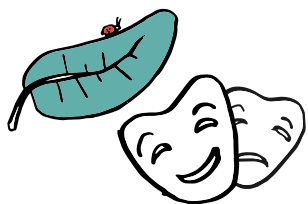
Relier le quartier à l'Arve

Le lien entre le quartier et l'Arve constitue un potentiel fort, à valoriser davantage pour renforcer le confort climatique, le bien-être et l'identité du site. La proximité de la rivière, source de fraîcheur, pourrait être mise à profit par l'aménagement d'espaces de détente, notamment des **aires de pique-nique** en lien direct avec le cours d'eau.

Il est mentionné par un participant que la **tour de la Parfumerie pourrait servir de belvédère et offrir une buvette en hauteur**, offrant un point de vue privilégié sur le paysage fluvial.

Il est toutefois relevé que des activités trop bruyantes pourraient incommoder non seulement le reste du quartier de Pointe-Nord mais également les berges de l'autre côté de l'Arve. Des plaintes sont ainsi déjà rapportées actuellement.

« Ce serait bien de pouvoir effectuer la transition diurne/nocturne sans que ça n'implique un changement total pour la population. Ça pose la question des éléments rassembleurs au sein du futur quartier »



L'affectation des rez-de-chaussé des sheds

Il a émergé des discussions que les sheds situés entre les pôles administratifs et culturels jouent un rôle clé pour caractériser les espaces publics.

Les sheds, véritables marqueurs de l'identité industrielle de Pointe-Nord, offrent l'opportunité de **faire dialoguer la vocation culturelle du quartier avec son environnement naturel** - le parc et l'Arve. Ils pourraient ainsi abriter **des activités culturelles, qui déborderaient en plein air au sein d'un parc épais dans une sorte d'interpénétration des entités**. Cela permettrait de singulariser ce parc - constituant une portion de la Voie verte - en affirmant son identité propre, plutôt que de le diluer dans une continuité uniforme.

Ces structures pourraient faire déborder une **succession de « folies » dans un parc arboré**, accueillant des usages libres et organiques - par exemple du **meublé mobile**.

Une **programmation vivante**, mêlant activités diurnes et nocturnes, contribuerait à renforcer l'attractivité du site à toute heure.

« Les restes industriels de Firmenich constituent l'histoire du quartier, ce serait dommage de les effacer »





les
fmr

Florence Vuille
Eileen Kandji
Emma Bavaud

Juin 2025

Crédits photos : Loïc Herin